



Attestation tout faite et à imprimer

Par **mabrouk01**, le 11/11/2012 à 11:22

Bonjour,

je dois faire appel (prud'hommes perdus)

quelqu'un peut-il m'envoyer un document prête à l'emploi (déjà imprimée)

que je puisse les imprimer et les remettre pour des tamougnages ?

merci beaucoup

Par **alterego**, le 11/11/2012 à 11:57

Bonjour,

<http://vosdroits.service-public.fr/R11307.xhtml>

Cordialement

Par **mabrouk01**, le 11/11/2012 à 12:00

Bonjour

Merci beaucoup mais pouvez vous me dire si j'arrive à avoir une seule attestation d'un parents d'élève contredisant la partie adverse est ce que cela suffira ?

merci beaucoup

Par **Marion2**, le 11/11/2012 à 12:50

Bonjour,

Une seule attestation me semble très insuffisant.

Cdt

Par **alterego**, le 11/11/2012 à 14:01

Bonjour,

Il n'en faut pas beaucoup, mais n'en produire qu'une me semble bien léger à moi aussi.

Cordialement

Par **mabrouk01**, le 11/11/2012 à 14:41

Bonjour ,

C'est que les parents au bout de 2 ans et demi risquent de refusés car cela fait longtemps mais je vais quand même leur demander par courrier on ne sait jamais .

merci pour toutes vos réponses cela m'encourage à espérer .

Par **Marion2**, le 11/11/2012 à 18:10

Bonne chance à vous.

Par **mabrouk01**, le 11/11/2012 à 18:44

merci beaucoup